



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Perspectives de reconversion et de valorisation du site CNRS de Meudon-Bellevue

Question écrite n° 11207

Texte de la question

Mme Prisca Thevenot appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur le devenir du site du CNRS situé à Meudon-Bellevue, qui a longtemps accueilli d'importantes activités de recherche scientifique. À la suite du départ progressif des unités de recherche, le CNRS a obtenu en 2015 un permis de construire valant division en vue d'un projet mixte prévoyant la réalisation de 217 logements et l'édification de nouveaux bâtiments. Ce projet incluait également la démolition de locaux devenus inadaptés et vétustes. Il convient toutefois de rappeler que cette opération ne constituait pas une modernisation globale du site, le bâtiment central correspondant à l'ancien hôtel ayant déjà fait l'objet d'une restructuration complète et d'une surélévation réalisée entre 2010 et 2014. À la suite des réserves émises en 2016 par le Conseil immobilier de l'État, le CNRS a, fin 2022, abandonné le volet du projet portant sur l'extension de surfaces de bureaux, de salles de réunion et la création d'un centre d'examens, lequel n'avait pas vocation à accueillir des équipes de recherche. Cette décision a laissé en suspens la réhabilitation de plusieurs bâtiments aujourd'hui désaffectés et affectés par une dégradation avancée. En juin 2023, le CNRS a présenté un nouveau projet visant à créer un centre de médiation scientifique assorti d'un amphithéâtre de 400 places. La mise en œuvre de ce projet, susceptible de mettre un terme à la situation de friche et de contribuer à la diffusion de la culture scientifique, suppose toutefois la définition d'un programme scientifique stabilisé, l'identification de partenaires institutionnels et la mobilisation de financements adéquats. Aucun élément public n'a, depuis lors, été communiqué quant à l'état d'avancement de ce dossier ni aux garanties de sa viabilité. Mme la députée souhaite dès lors connaître : la position actuelle du ministère sur la réhabilitation et la valorisation du site de Bellevue à Meudon ; les suites que le CNRS entend donner à son projet de centre de médiation scientifique et d'amphithéâtre, notamment au regard des besoins réels d'usage et de fréquentation ; et enfin, dans l'hypothèse d'un retrait partiel ou total du CNRS, les alternatives envisagées pour assurer la reconversion des bâtiments désaffectés dans le respect du patrimoine, de l'environnement et de l'intérêt général.

Données clés

Auteur : [Mme Prisca Thevenot](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11207

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9424